

LUTTER CONTRE LA DOULEUR

CONTRAT D'ENGAGEMENT

Dans notre établissement, nous nous engageons à prendre en charge votre douleur.

Avoir moins mal, ne plus avoir mal, c'est possible.



Vous avez peur d'avoir mal... prévenir, traiter ou soulager votre douleur c'est possible.

PRÉVENIR

Les douleurs provoquées par certains soins ou examens : piqûres, pansements, pose de sondes, de perfusion, retrait de drains... Les douleurs parfois liées à un geste quotidien comme une toilette ou un simple déplacement...

TRAITER OU SOULAGER

Les douleurs aiguës comme les coliques néphrétiques, celles de fractures...

Les douleurs après une intervention chirurgicale.

Les douleurs chroniques comme le mal de dos, la migraine, et également les douleurs du cancer, qui nécessitent une prise en charge spécifique.

Vous avez mal... votre douleur, parlons-en !

Tout le monde ne réagit pas de la même manière devant la douleur ; il est possible d'en mesurer l'intensité.

Pour nous aider à mieux adapter votre traitement, vous pouvez nous indiquer "combien" vous avez mal en notant votre douleur de 0 à 10 ou en vous aidant d'une réglette.





Article L.1110-5 du code de la santé publique “...**toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte et traitée...**”

lutter contre la **douleur**

Nous allons vous aider à ne plus avoir mal ou à avoir moins mal :

- en répondant **à vos questions** ;
- en vous expliquant **les soins que nous allons vous faire et leur déroulement** ;
- en utilisant **le ou les moyens les mieux adaptés**.



Les antalgiques sont des médicaments qui soulagent la douleur. Il en existe de différentes puissances. La morphine est l'un des plus puissants. Mais certaines douleurs, mêmes sévères, nécessitent un autre traitement.

D'autres méthodes non médicamenteuses sont efficaces et peuvent vous être proposées comme par exemple la relaxation, les massages, le soutien psychologique, la physiothérapie...

*Votre participation est **essentielle** nous sommes là pour vous **écouter**, vous soutenir, vous **aider**.*

Le Groupe Hospitalier de l'Institut Catholique de Lille s'engage à soulager votre douleur. Un Comité de LUTte contre la Douleur travaille en concertation avec les médecins, pharmaciens et soignants pour mettre à disposition de l'ensemble des professionnels des protocoles et recommandations de bonnes pratiques.

Dans chaque unité, au moins une infirmière référente est formée à la prise en charge de la douleur. Dès votre entrée dans un service, les professionnels se soucient de l'existence et de l'intensité d'une éventuelle douleur. Celle-ci est évaluée à l'aide de l'outil le plus approprié à votre état de santé. Cette mesure est notée dans votre dossier pour permettre un suivi tout au long de votre hospitalisation.

Nous vous remercions de signaler aux soignants dès que vous ressentez une douleur pour permettre à l'ensemble de l'équipe de tout mettre en œuvre pour la soulager.

Nous réalisons régulièrement des enquêtes pour vérifier votre satisfaction. Votre avis est essentiel pour nous aider à mieux prévenir, traiter et soulager votre douleur.